

Non aux restructurations des Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse de la Croix Rousse et de Lyon Sud

Nous voulons :

- 1. Le maintien d'un parcours identifié et cohérent avec une ligne téléphonique dédiée, avec un message d'information en cas de ligne occupée ou d'absence et un personnel de consultation dédié et formé ;

- 2. Un personnel dédié, formé et volontaire pour une prise en charge globale. Il s'agit de prendre en compte la parole des femmes, des couples, et leur vécu de la sexualité. Il s'agit de respecter leur cheminement et leurs ambivalences pour les accompagner vers un choix satisfaisant ;

- 3. La possibilité du choix de la méthode et du type d'anesthésie ;

- 4. La possibilité de bénéficier d'un entretien pré-IVG. Si le caractère obligatoire de l'entretien pré-IVG, a été supprimé pour les majeures depuis la loi de 2001, celui-ci doit être systématiquement proposé à toute femme en demande d'IVG ;

- 5. Des délais de rendez-vous conformes aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, soit moins de 5 jours pour la 1re consultation ;

- 6. Une prise en charge de toutes les demandes d'IVG jusqu'au délai légal (14 semaines d'absence de règles).

Pétition en ligne pour la défense des centres IVG

Écrit par

Lundi, 15 Octobre 2012 08:30 - Mis à jour Mardi, 20 Novembre 2012 18:21

- 7. Des CIVG autonomes avec des locaux, des salles d'attente et des moyens dédiés.

[Signer la pétition](#)